

Le Temps
1211 Genève 2
022/ 888 58 58
www.letemps.ch

Genre de média: Médias imprimés
Type de média: Presse journ./hebd.
Tirage: 39'716
Parution: 6x/semaine

N° de thème: 844.003
N° d'abonnement: 844003
Page: 14
Surface: 37'112 mm²

Analyse

Charles Monnard au cœur du libéralisme vaudois

Emmanuel Garessus



Le libéral vaudois Charles Monnard (1790-1865) est l'un des penseurs qui a le plus insisté sur le devoir dans sa relation au droit et à la liberté. «L'esprit qui ne sépare pas la politique de la loi morale et qui consulte les exigences du devoir avant de défendre le droit est ce qui a fait le succès extraordinaire de la Suisse», fait valoir Pierre Bessard, auteur d'un ouvrage de Charles Monnard¹ présenté samedi à Lausanne lors de la Journée libérale romande.

La révolte contre la tyrannie fiscale des Habsbourg était motivée par la morale et le devoir. Il ne s'agissait pas de vaincre mais d'établir la justice. L'histoire suisse s'oppose ainsi à celle de la France, où la révolution de 1789 a généré un chaos faute d'avoir assorti des devoirs aux droits de l'homme, selon le directeur de l'Institut libéral.

Homme d'idées et d'action, Charles Monnard est d'abord professeur de littérature avant d'être destitué pour avoir promu la liberté d'enseignement et la liberté religieuse. Il devient alors journaliste, pasteur, député libéral au Grand Conseil et représentant du canton à la Diète fédérale. Il diffuse ses idées dans le *Nouvelliste* dès 1824, et cofonde le journal libéral *Le Globe*. D'origine bernoise, Charles Monnard cultive le goût de la culture allemande et se marie à Bonn à la fille d'un entrepreneur allemand. En 1845, il prêche à Montreux lorsque les radicaux prennent le pouvoir et obligent les pasteurs à soutenir le gouvernement. Il rejoint l'Université de Bonn où il enseigne la littérature, avant de publier *Du droit et du devoir*.

Lausanne est alors un centre intellectuel et libéral dynamique et reconnu. Il reçoit la visite de Voltaire, de l'historien anglais Edward Gibbon, qui y rédige son très influent *Déclin et chute de l'empire romain*, et bien sûr les grands défenseurs de la liberté que sont Benjamin Constant et Madame de Staël, sans parler d'Alexandre Vinet (1797-1847), cet autre philosophe, théologien et

journaliste au *Nouvelliste*. Carrefour des idées et penseurs, le libéralisme romand n'a pas évolué sous une cloche régionaliste, observe Pierre Bessard.

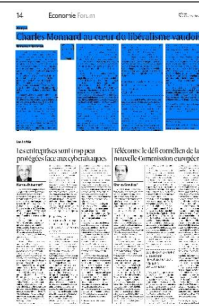
Le devoir, insiste Charles Monnard, est «la loi fondamentale de la vie morale et sociale», et du couple liberté-responsabilité. Pour ce Vaudois du XIXe siècle, «ceux qui invoquent impétueusement le droit au travail oublient quelquefois qu'il se lie au devoir du travail». C'est de cette correspondance entre la liberté et la responsabilité que naît l'harmonie en société. Le triste spectacle des chasses aux subventions et aux allocations, à droite et à gauche, souligne l'écart actuel avec l'ambition éthique du Vaudois. Cette mentalité infantilissante rappelle la définition du socialisme par Alexandre Vinet: «Une famille où les enfants sont éternellement mineurs».

Le devoir dont parle Charles Monnard impose des actes d'équité et de générosité. Son insistance à souligner la valeur d'empathie le rapproche de la dimension morale et philosophique d'Adam Smith dans son principal ouvrage, la *Théorie des sentiments moraux* (1759). La société civile défendue par le libéralisme ne repose pas sur l'égoïsme. L'économie de marché fonctionne sur la base du service à son prochain et sur la réciprocité. Le libéralisme se distancie donc totalement de la notion de droits positifs des

socialistes (droits d'obtenir quelque chose) qui transforment l'Etat en «source de bénéfices où chacun puise ce qu'il peut». Le socialisme se définit alors, selon Pierre Bessard, comme «l'idéologie de la spoliation légalisée».

Charles Monnard accorde un rôle à l'Etat, la défense des libertés, mais dénonce la tentation des abus de la puissance publique: «S'armer du sceptre de l'autorité et du glaive de la loi, étaler un luxe militaire, briller à la tête des armées, lever des impôts, puiser dans le trésor public, dispenser des faveurs, et par-dessus tout commander aux hommes: que de séductions! que de droits!»

Carrefour des idées et penseurs,
le libéralisme romand n'a pas
évolué sous une cloche
régionaliste



Le Temps
1211 Genève 2
022/ 888 58 58
www.letemps.ch

Genre de média: Médias imprimés
Type de média: Presse journ./hebd.
Tirage: 39'716
Parution: 6x/semaine

N° de thème: 844.003
N° d'abonnement: 844003
Page: 14
Surface: 37'112 mm²

L'éthique libérale fondée sur le devoir a permis, selon Charles Monnard, non seulement la prospérité, mais elle a garanti plus d'un siècle d'harmonie et de paix. Le devoir est «une contrainte librement acceptée», à mille lieues de la contrainte étatique, qui n'est tolérable, pour le libéral, que pour le maintien de la liberté. C'est donc «par les armes de l'éducation et de la persuasion, et non par la force, que le devoir s'impose dans la culture», écrit Pierre Bessard. La loi ne se respecte pas «parce que c'est la loi et qu'elle émane d'une autorité, mais parce qu'elle est justifiée et légitimée», fait valoir Monnard. Son éthique du devoir est une éthique de l'autonomie humaine, de l'être libre et pensant. Il s'inscrit dans la lignée de Kant et Tocqueville pour qui la responsabilité individuelle résulte de la volonté raisonnable de faire ce qui est bien et juste. Le fondement du devoir se situe dans le christianisme, selon le Vaudois. Il remarque, comme Tocqueville, que c'est la fidélité aux sagesse bibliques qui explique le succès des Etats-Unis et de la Suisse. Aux Etats-Unis, «c'est l'observance des lois divines qui mène à la liberté», écrit l'auteur de *Du droit et du devoir*. En

effet, comme le veut le Décalogue, «la liberté de chacun est limitée par la liberté de tous», écrit Charles Monnard. Le devoir implique donc qu'il ne peut y avoir de droits sur autrui, d'accaparements matériels par la contrainte de l'Etat providence.

Le libéralisme éthique de Charles Monnard annonce celui de Louis Guisan (1911-1998), avocat, directeur de la *Gazette de Lausanne*, et homme politique (conseiller d'Etat du canton de Vaud, conseiller national, conseiller aux Etats). Pour ce dernier², «le libéralisme est la seule politique qui sauve l'humanité à long terme».

1. Charles Monnard: l'éthique de la responsabilité, Pierre Bessard, Institut libéral, 2014.
2. La force d'une conviction simple, Louis Guisan, préface Jacques-Simon Egli, Slatkine, 2001.

>> Sur Internet

Retrouvez les invités et les analyses sur:

www.letemps.ch/forum_eco/